



**CONTACTS UTILES :**  
 Syndicat Melun : 01 64 41 53 91  
 Confédération CGT : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)  
 FNME : [www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr)  
 UFICT : [www.energiect-cgt.fr](http://www.energiect-cgt.fr)  
 Site page inactifs : [www.inactif.cgt-energies77.fr](http://www.inactif.cgt-energies77.fr)  
 Adresse mail inactifs : [retraites@cgt-energies77.fr](mailto:retraites@cgt-energies77.fr)

**EDITO**  
**STOP OU ENCORE ?**

Les errements constitutionnels feraient bientôt passer les élections législatives comme une formalité pour le Président sortant.

Nous sommes l'un des seuls pays en Europe où l'élection du Parlement est à ce point méprisée. Pourtant c'est dans ce lieu que sont votées les lois !

Alors le premier conseil que nous pourrions donner c'est de voter pour ne pas tomber dans le piège d'une élection qui ne servirait à rien ou à conforter un Président qui n'a été élu que par 38% des français.

Ensuite se pose la question du choix au regard du bilan des cinq dernières années, des actions des uns et des autres au sein des hémicycles, et des programmes pour le futur.

Le bilan est sans équivoque : les riches sont encore plus riches, la rémunération du travail s'est effondrée, des lois liberticides ont été adoptées, la Sécurité Sociale a pris des coups, et les années de rationalisation ont affaibli nos structures de santé, nos écoles. Les jeunes étudiants ont dû se rendre dans les « banques » alimentaires pour subsister. Et ce n'est qu'un raccourci. L'avenir ? Parlons-en ! Le dossier des retraites avec « la retraite à 65 ans », quel progrès ! La droite et la majorité présidentielle en sont les partisans. De même pour la suppression des régimes de retraite de la SNCF, de la RATP et des IEG. Y a-t-il un enjeu économique ? Non bien sûr, les retraités de ces trois régimes ne représentent même pas 3% des 17 millions de retraités ! Alors pourquoi ? Tout simplement parce qu'il faut effacer de l'histoire l'existence des services publics de l'énergie et du transport.

Ces derniers mois, qui a-t-on vu pour empêcher l'application du plan Hercule à EDF ? Qui a-t-on vu pour empêcher le pillage d'EDF avec l'élargissement de l'ARENH (mise à disposition de l'électricité nucléaire aux fournisseurs privés) ? Pas le moindre parlementaire de LREM, de la droite et de l'extrême droite. Cette dernière qui par démagogie copierait bien le programme revendicatif de la CGT pour recueillir des voix n'a fait aucune proposition de loi sur le plan social durant les dix dernières années !

Alors oui, faire barrage à ceux qui détruisent les garanties sociales, à ceux qui méprisent le syndicalisme, à ceux qui se courbent devant les représentants du patronat et des grandes institutions financières, c'est vital pour restaurer de la justice sociale. Il faut dire : STOP !

Dans nos dernières actions pour l'avenir des entreprises, le contrôle public de l'énergie, pour le pouvoir d'achat, pour la protection sociale ce sont les élus de gauche qui nous ont soutenus, mais sont-ils suffisamment nombreux ? C'est la question que chacun devra se poser les 12 juin et 19 juin prochains.

La place de l'action syndicale restera incontournable pour alerter, pour proposer, pour informer.

# FORCE 77

*Journal trimestriel du syndicat CGT ENERGIES Seine-&-Marne, section syndicale des agents en inactivité et pensionnés.*  
 16 Bis rue Gatelliet – 77003 MELUN Cedex.

N° 297  
 Prix : 0,76 Euros

**MELUN PPDC**  
**P4**  
 LA POSTE  
 DISPENSE DE TIMBRAGE

**JUIN 2022**

PRESSE DISTRIBUEE PAR LA POSTE  
*Déposé le 3 juin 2022*



**SOMMAIRE**

Page 2 : ..... Politique de santé en Seine-et-Marne

Page 3 : ..... CMCAS et SLVie

Page 4 : ..... Action du 23 juin

*Ce journal est financé par les cotisations des agents en inactivité de service et pensionnés de reversion de la section syndicale CGT d'ENERGIES 77.*

Il est édité et imprimé par nos soins.

**Numéro CPPAP : 0323 S 07775**

**Directeur de la Publication : Fabrice DAYNES**

## POLITIQUE DE SANTE : LA SEINE ET MARNE SINISTREE !

Les 9 organisations de retraités dont les cinq organisations syndicales CGT, FO, CFE/CGC, CFTC et FSU ont organisé le 21 mai dernier à Melun une réunion sur l'état actuel de l'offre de santé en Seine et Marne.

Voici quelques chiffres qui illustrent l'extrême faiblesse des moyens existants dans notre département :

- **Nombre de médecins** : en 2012 : 3058 en 2021 : 2881 (-5,56%) alors que la population a augmenté de 6,57%.
- **% de médecins pour 100 000 habitants (h)** : 202 dans le 77 au lieu de 338 en France. Le 77 occupe le 96<sup>ème</sup> rang sur les 101 départements.
- **Nombre de généralistes** : 92,76/100 000 h contre 149,54 en France. 86% des généralistes refusent de nouveaux patients dans le 77.
- **Nombre d'ophtalmologistes** : 5,68/100 000 h contre 8,66 en France. Le 77 est au 81<sup>ème</sup> rang
- **Nombre de pédiatres** : 8,62/100 000h contre 12,77 en France (92<sup>ème</sup> rang)
- **Nombre d'infirmiers** : 711/100 000Hh contre 1136 en France (97<sup>ème</sup> rang)
- **Nombre de Médecins du travail** : 5,96/100 000 contre 7,25 en France.
- **56% des spécialistes pratiquent des dépassements d'honoraires** contre 26,56% en France surtout en chirurgie, en gynécologie, en ophtalmologie et en ORL.

Ce qu'il faut mettre en place en urgence :

- **Arrêt de la destruction de l'hôpital public.**
- **Arrêt des dépassements d'honoraires.**
- **Suppression des franchises sur les actes médicaux et sur les médicaments.**
- **Accélération et augmentation des formations de médecins, de spécialistes et de professionnels de santé (Hôpitaux, centres de soins, EHPAD).**
- **Création d'une Faculté de médecine et d'un Centre Hospitalier Universitaire en Seine et Marne.**

**Les personnels de santé seront dans l'action du 7 au 14 juin 2022.**

## Notre section sur le territoire de la Seine et Marne.

La section syndicale des retraités CGT des industries électrique et gazière du département de la Seine et Marne a fait le choix de la proximité pour optimiser les relations directes en physique.

Nos 180 syndiqués sont ainsi répartis sur un département immense (le troisième de France) et le meilleur moyen d'éviter de longs déplacements (de plus avec le prix des carburants !) pour se rencontrer est de déterminer plusieurs zones d'implantation.

Nous avons ainsi défini trois zones :

- **Au Nord : Meaux, Marne la Vallée, Croissy-Beaubourg, Chelles, Lagny.**
- **Au centre : Melun, Sénart.**
- **Au Sud : Montereau, Provins, Nangis, Nemours.**

Nous disposons de plusieurs référents syndicaux sur chacune des zones et en voici la liste :

- **Zone Nord** : Christine BANASZKIEWIEZ ([banaszchristine@gmail.com](mailto:banaszchristine@gmail.com)) , Gilbert MURINSON ([gilbert.murinson@wanadoo.fr](mailto:gilbert.murinson@wanadoo.fr)) , Philippe BECHU ([philippe.bechu5@orange.fr](mailto:philippe.bechu5@orange.fr))
- **Zone Centre** : Martine CHAUMET ([mchaumetmartine@orange.fr](mailto:mchaumetmartine@orange.fr)) , Gérard FRAYSSE ([gerard.frayse12@hotmail.fr](mailto:gerard.frayse12@hotmail.fr)) , Jean Paul HUTTEAU ([ufict.jpaul@wanadoo.fr](mailto:ufict.jpaul@wanadoo.fr)) et Pascal COTTIN ([pascal.cottin55@gmail.com](mailto:pascal.cottin55@gmail.com)) .
- **Zone Sud** : Jean Jacques TEILLET ( [jean-jacques.teillet2@orange.fr](mailto:jean-jacques.teillet2@orange.fr)) , Michel VANKEIRSBILCK ([vksmichel@wanadoo.fr](mailto:vksmichel@wanadoo.fr)) , Francis DEVRAINNE ([cuisy.devrainne@free.fr](mailto:cuisy.devrainne@free.fr))

Au-delà des adhérents qui sont intégrés à la vie de la section d'Énergies 77, vous pouvez les contacter sur tous les points qui vous intéressent : retraite, complémentaire santé, activités sociales, etc... Et, soit nous vous apporterons une réponse, soit nous vous orienterons vers les services compétents.

## La section des retraités CGT d'Energies 77 interpelle les députés sortants et les candidats par lettre.

En tant que défenseur des intérêts des retraités, nous évoquons dans cette lettre quatre grands thèmes :

- **Le pouvoir d'achat** : face à la hausse des prix, l'exigence d'une revalorisation immédiate des pensions. L'indice des prix est de 5,2% entre avril 2021 et avril 2022 et cela va s'accroître encore selon les prévisionnistes. Il faut réindexer les pensions sur les salaires !
- **La protection sociale** : rien ne justifie une nouvelle réforme des retraites, ni la suppression de notre régime des IEG (comme ceux de la SNCF et de la RATP). Le rapport du Conseil d'orientation des retraites de 2021 n'exprime aucun « dérapage » comme certains le rabâchent. Au contraire à l'horizon 2060 le poids des retraites dans le PIB serait inférieur à 12% (13,7% aujourd'hui).
- **La santé** : la situation dégradée du département quant à l'offre de santé nécessite des mesures d'urgence : création d'établissements, formation et embauches de personnels qualifiés et rémunérés à la hauteur de leur contribution et de leur qualification. Il faut créer un CHU en Seine et Marne. Il faut créer des centres de santé multidisciplinaires sur tout le territoire et éviter les déserts médicaux.
- **Les services publics** : il faut stopper la libéralisation à outrance des secteurs comme l'énergie, le transport, la santé voire l'éducation. Il faut rétablir des politiques tarifaires accessibles sans multiplier les taxes de toutes sortes. Il faut stopper le pillage d'EDF pour offrir de l'électricité pas chère aux fournisseurs privés (principalement Total qui a versé cette année plus de 7 Milliards € de dividendes).

Nous avons demandé à ce que chacun nous adresse leur point de vue sur ces questions

### CMCAS et SLVie : Après la crise sanitaire, quel rebond ?

La crise sanitaire a provoqué depuis deux années un repli forcé de nos activités sociales par les contraintes imposées et par les craintes légitimes de ne pas risquer la contamination.

Bien que la vigilance soit encore de rigueur, nous pouvons espérer une reprise des initiatives collectives : activités de loisirs, de culture et le partage de moments conviviaux en famille ou entre amis.

La structure de nos activités sociales a été conçue pour permettre une construction en proximité, avec les agents actifs et retraités, selon des rythmes correspondant à chaque génération. Nous avons la chance de disposer de deux lieux de réalisation à Bois-le-Roi et à Villeneuve-St-Denis et rien ne nous empêche de trouver des synergies avec les supports sportifs ou culturels des villes de Seine-et-Marne.

Nos activités sociales c'est aussi la solidarité qui n'a pas manqué de s'exprimer ces derniers mois par l'intermédiaire du réseau solidaire, en particulier. De même, chacun doit pouvoir s'exprimer sur la CSM-R, sur les assurances, sur les aides à domicile entre autres. Il y a besoin de collègues qui acceptent de s'engager comme bénévole pour maintenir les liens, pour assurer les convoyages entre autres. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

**L'assemblée générale de la CMCAS se tiendra à la rentrée le 15 septembre 2022** et l'occasion se prêtera aux débats, aux propositions que chaque agent peut formuler.

Les assemblées de SLVie tenues sur les lieux de travail et proches du lieu de résidence des retraités sont propices pour concevoir et réaliser ce que, seul, vous n'oseriez pas entreprendre.

**Alors, nous vous appelons à participer nombreux à ces assemblées !**

## REVALORISATION DES PENSIONS ET RETABLISSEMENT DU BULLETIN DE PENSION « PAPIER ».

La dématérialisation à outrance ne peut convenir à tout le monde et en particulier aux plus âgés.

Près d'une personne sur quatre n'a ni ordinateur, ni tablette et/ou ne maîtrise pas l'outil informatique, ou se trouve en « zone blanche ».

Nous ne pouvons pour ces raisons, accepter le « tout internet ».

Pour la CGT l'accès à l'information sur la pension doit passer par le bulletin « papier ».

Celui-ci dans les IEG a été supprimé en 2014 au passage à la mensualisation des pensions et de ce fait on ne peut plus vérifier les paramètres du montant à payer (taux de CSG, la CRDS, la CASA ou encore le taux de prélèvement de l'impôt sur le revenu). De plus ce bulletin est indispensable pour certaines démarches administratives.

La CGT a lancé en début d'année une campagne de signatures d'une pétition. De premières initiatives ont eu lieu auprès des CARSAT et de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse pour l'Île de France.

Dans les industries électriques et gazières c'est auprès de la CNIEG qui tient son Conseil d'Administration à Paris le 23 juin 2022 que nous proposerons le dépôt des pétitions et des envois de motions auprès des administrateurs, de la direction et des représentants des ministères.

Nous pourrons par la même occasion interpeller ceux-ci sur :

- **La revalorisation immédiate des pensions : 300€ pour tous.**
- **La pension minimale doit se situer à 1500 € nets.**
- **La fixation du minimum de pension au NR 110 (au lieu de 80 aujourd'hui).**

**Une délégation remettra les cartes pétitions et les motions des sections syndicales,  
à PARIS LE 23 JUIN 2022.**

**POUR DÉFENDRE MES REVENDEICATIONS**  
**J'adhère à la CGT**

- Mon pouvoir d'achat • Ma retraite
- Ma santé • Mes besoins quotidiens

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Dernière entreprise .....

Mail .....

Tél. ....

*Bulletin à retourner à l'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ.E.S FNME CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un.e militant.e Cgt de votre syndicat, section "retraité.e.s"*

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

 100% Républicain

**Vie nouvelle**  
MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

**Abonnez-vous !**

**Le magazine fait par et pour les retraité.e.s**

**www.ucr.cgt.fr**